



Marche à suivre Pour faire marquer et enregistrer votre vélo

1. Se munir de la facture d'achat de votre véhicule, si vous n'en possédez pas, présentez-vous avec votre pièce d'identité valable sur le lieu du marquage
2. Se rendre à l'association écocycle avec votre vélo pendant les heures d'ouverture
Vous pouvez prendre contact par téléphone pour faire marquer votre vélo
3. Après présentation des justificatifs de propriété du vélo, Le marquage peut commencer.
4. Grâce à la machine à graver un numéro vous sera attribué



5. Une couleur viendra également remplir les numéros pour les rendre plus voyants, un autocollant de protection viendra s'apposer par-dessus comme protection et muni d'informations
6. Un passeport-vélo vous sera remis, il sera muni d'un numéro d'utilisateur et d'un mot de passe (voir photo du passeport ci-dessous)
7. Aller sur la base de données qui se trouve sur le site : marquage.ecocycle.ch pour remplir votre formulaire personnel
8. Cliquez Sur l'emplacement du login, inscrivez votre numéro d'utilisateur et votre mot de passe



9. La page de votre formulaire vous sera alors accessible pour remplir les données vous concernant ainsi que celles du vélo

10. Remplir les champs indiqués uniquement en lettres majuscules et sans accents, il faut différencier les lettres des chiffres concernant la lettre o et le chiffre zéro
11. Ne pas oublier de cliquer sur le bouton de validation en bas de la page sans quoi vos informations ne seront pas prises en compte
12. Votre enregistrement est terminé

EN CAS DE VOL OU DE VELO TROUVE

13. En cas de vol de votre vélo, aller déposer une plainte à la police en présentant votre passeport-vélo
14. retournez sur votre formulaire et remplissez la case à cet effet en bas du formulaire, de cette façon, les citoyens qui désirent contrôler le numéro du marquage y verront que celui-ci est volé.



15. Grâce à votre Smartphone, la même démarche est possible grâce au QR-CODE qui se trouve à l'intérieur de votre passeport-vélo

<p>Descriptif du véhicule</p> <p>Marque / modèle: <input type="text" value="SCOTT / VOLTAGE"/></p> <p>Type: <input type="text" value="VELO DE VILLE ELECTRIQUE"/></p> <p>No de cadre: <input type="text" value="WSY0036A"/></p> <p>Couleur (s) et spécificité (s): <input type="text" value="GRIS—NOIR MATT"/> <input type="text" value="FOURCHE MONO-AMORTISSEUR"/></p> <p>Utilisateur: <input type="text" value="GE V 00000 A"/></p> <p>Mot de passe: <input type="text" value="AIO12370"/></p> 	<p>éco cycle</p> <p>Pour lutter contre le vol et le recel de vélos L'association écocycle à crée en 2004 le premier système de marquage par gravure en Suisse accompagné d'une base de données permanente pour les vélos</p>  <p>Département de la sécurité</p> <p>En partenariat, il soutient et collabore au marquage d'écocycle sur le canton de Genève, par ce fait, il participe à la lutte contre ce fléau</p> <p>Opérateur local: <input type="text" value="GE"/></p>
--	---

16. Il est important de tenir à jour les informations vous concernant
17. Si vous vendez votre véhicule à une tiers, lui donner le passeport afin de changer les informations sur la base de données

Si vous désirez avoir plus d'informations sur le marquage de vélos, vous pouvez vous adresser à :

Association écocycle, 2, rue de la Puiserande, 1205 Genève, tél. 022 300 64 34

É-mail. contact@ecocycle.ch